RAPPORT ANNUEL ET COMPTES

SDJ

2024

TABLE DES MATIERES

Rapport annuel 2024 et statistiques ..... 2 - 9

Rapport de l'organe de révision 11

Comptes 2024 ..... 12 - 19

- Comptes SDJ 2024 - Charges
- Comptes SDJ 2024 - Produits
- Comptes médecins-dentistes privés 2024
- Comptes consolidés 2024
- Résultat de l'exercice 2024
- Participation financière des pouvoirs publics pour 2024
- Bilan 2024

Organes et autorités 20

RAPPORT ANNUEL

Soins Dentaires à la Jeunesse
ou désignés ci-après sous **SDJ**

2024 - nouveau départ à la clinique orthodontique de Sion

Après une année 2023 compliquée, marquée par des imprévus et retournements de situation, l'année 2024 a permis à l'Association et notamment à la clinique orthodontique de Sion de retrouver le calme et la sérénité. L'engagement du deuxième orthodontiste et son intégration dans le fonctionnement de la clinique se sont déroulés comme prévu, permettant de mieux répartir les patients déjà en traitement et de pouvoir accueillir des nouveaux patients. Comme toujours quand un nouveau médecin débute, de surcroît un orthodontiste, il faut faire preuve de patience puisque la montée en charge se fait progressivement.

Sur l'ensemble du périmètre de l'Association, les activités se sont déroulées sans heurts ni grandes surprises en 2024. Alors que l'activité en orthodontie a été en-dessous des prévisions, l'activité en soins conservateurs a en revanche progressé par rapport à 2023. Pour ce qui est de la prophylaxie et du dépistage dentaire scolaire, les objectifs ont été atteints et le budget respecté. Les comptes de l'exercice 2024 sont assez proches du budget et équilibrés pour ce qui est du résultat opérationnel. Si l'on tient toutefois compte des « pertes sur débiteurs » et des amortissements comptables nécessaires, le résultat financier global affiche un déficit pour 2024.

La hausse desdites pertes sur débiteurs se poursuit malheureusement sans relâche, tant au niveau interne (+24%) qu'au niveau des factures gérées pour les médecins externes (+27%). Pour rappel, on parle de « pertes sur débiteurs » lorsqu'une facture n'a pas été payée et qu'il s'avère impossible d'encaisser le montant dû. Plus généralement, les tâches découlant du « contentieux » ne cessent d'augmenter depuis quelques années, notamment l'émission des rappels, les mises en poursuite ou encore les demandes pour convenir d'un plan de paiement. Cette évolution a commencé avec la pandémie et indique que la situation socio-économique continue de se dégrader pour une partie de la population valaisanne.

Dans l'ensemble, le recours aux soins dentaires subventionnés continue d'augmenter dans le canton, spécialement au niveau des soins conservateurs, en 2024. Et comme par le passé, les traitements au sein des cliniques de SDJ sont nettement moins chers que ceux dans les cabinets privés et permettent ainsi de limiter quelque peu l'augmentation des coûts pour les Communes.

Je remercie les collaboratrices et collaborateurs, les autorités de l'Association, les membres des commissions ainsi que tous nos partenaires pour l'excellente collaboration tout au long de l'année.

Marc Baeuchle

Directeur de SDJ

L'AUGMENTATION DU RECOURS AUX SOINS DENTAIRES SUBVENTIONNÉS S'ACCÉLÈRE

L'augmentation du recours aux soins dentaires subventionnés en Valais entre 2023 et 2024 est importante. Tous soins confondus, elle s'élève à 7%. Pour rappel, l'augmentation entre 2022 et 2023 se situait à 3%, également tous soins confondus. Si l'on remonte encore plus loin, on se souvient qu'il y avait une stagnation entre 2021 et 2022, probablement due à la pandémie. Force est donc de constater que depuis la fin de la pandémie, on assiste à une constante augmentation qui a tendance à s'accélérer.

Si l'on regarde l'évolution de plus près, les éléments suivants sont à relever :

- ⇨ Contrairement à la période 2022/2023, l'augmentation se situe cette fois-ci principalement au niveau des soins conservateurs. La participation des communes a augmenté de 10.9% dans ce domaine.
- ⇨ L'importante augmentation est le résultat de deux facteurs distincts ayant un effet amplificateur : d'une part l'augmentation du nombre d'enfants traités (+ 4.3%) et d'autre part, l'augmentation du prix moyen par enfant (4.4%).
- ⇨ Alors que pendant la période 2022/2023, les soins orthodontiques étaient principalement responsables de l'augmentation du recours aux soins dentaires en général et donc des subventions, l'augmentation des soins orthodontiques s'avère cette fois-ci plus modeste : + 1.1% au niveau des enfants traités et + 3.9% au niveau des subventions versées par les communes.
- ⇨ La différence du prix entre les cliniques de SDJ, les cabinets et médecins privés continue d'être très importante : les traitements en soins conservateurs coûtent en moyenne 29% plus cher chez les privés et les traitements en orthodontie même 37%. Autrement dit, les cliniques de SDJ permettent à de nombreuses communes de limiter l'augmentation des subventions de façon significative.

Sur une période de 5 ans, la hausse des coûts pour les communes est importante. Si l'on prend la période allant de 2019 à 2024, elles déboursent aujourd'hui +20.9% pour les soins conservateurs et + 20.4% pour les soins orthodontiques.

Bien que cette augmentation pèse de plus en plus lourdement sur les budgets des communes, il convient de garder en tête qu'il s'agit également d'une bonne nouvelle. Le nombre des enfants en Valais augmente constamment, ce qui montre que le Valais est un canton dynamique qui attire de nombreuses jeunes familles avec enfants.

ÉCART DES PRIX ENTRE LES CLINIQUES SDJ ET LES CABINETS PRIVÉS

L'activité dans les cliniques orthodontiques de SDJ a connu une nouvelle baisse entre 2023 et 2024 pour ce qui est des traitements subventionnés (-6.3% d'enfants traités). Cette baisse est toutefois moins importante en comparaison de celle observée l'année précédente et a pu partiellement être compensée par une augmentation de 16% des patients privés et donc non subventionnés. En parallèle, le prix moyen des traitements par enfant a augmenté de 6.7%. Cette évolution s'explique par l'arrivée du nouvel orthodontiste en début d'année et dont l'acquisition d'une nouvelle patientèle ne peut se faire que progressivement. Aussi, l'on constate une nette progression durant le deuxième semestre 2024 qui se poursuivra en 2025.

Malgré l'augmentation du prix moyen par enfant, les traitements orthodontiques dans les cliniques de SDJ restent sensiblement moins chers que ceux dans les cabinets privés (-37%).

Au niveau des soins conservateurs subventionnés au sein des cliniques de l'Association, la situation est restée stable entre 2023 et 2024, tant en ce qui concerne le nombre d'enfants traités (- 0.8%) qu'en ce qui concerne le prix moyen par enfant (+ 0.1%). Tout comme pour les traitements orthodontiques, la prise en charge de patients privés et donc non subventionnés a également fortement augmenté (+ 16%). C'est la raison pour laquelle l'activité en soins conservateurs dans les cliniques de SDJ a globalement augmenté de 6%.

Auprès des cliniques et cabinets privés, l'augmentation au niveau des soins orthodontiques continue, mais dans une moindre mesure que l'année précédente (+ 3.4% d'enfants traités). En revanche, le recours aux soins conservateurs auprès des médecins privés a connu une nette hausse entre 2023 et 2024 : 5.1% pour ce qui est du nombre d'enfants traités et 11.9% au niveau des subventions versées par les communes.

L'écart du prix moyen par enfant entre cliniques et cabinets privés et les cliniques de SDJ reste important. Il a toutefois quelque peu diminué pour les traitements orthodontiques, puisqu'il est passé de 51% en 2023 à 37% en 2024. En revanche, l'écart a encore augmenté pour les soins conservateurs, passant de 22% en 2023 à 29% en 2024. Depuis 2019, l'augmentation du prix moyen par enfant se présente comme suit : en orthodontie, + 11.4% chez les privés et - 12.5% dans les cliniques de SDJ ; en soins conservateurs, + 11.7% chez les privés et - 5.4% dans les cliniques de SDJ.

Autrement dit, les soins dentaires coûtent de plus en plus chers dans les cliniques et cabinets privés, alors qu'ils deviennent de moins en moins chers dans les cliniques de SDJ. Cette évolution est particulièrement valable pour les soins orthodontiques,

Soins conservateurs cliniques SDJ

SDJ dispose de deux cliniques de soins conservateurs au sein desquelles œuvrent dans chacune un seul médecin-dentiste. Dans la clinique de Sion, le nombre de patients traités a connu une augmentation significative par rapport à 2023 (+ 16%). Cette augmentation concerne surtout les patients non subventionnés (+ 41%) qui se répartissent entre les patients traités dans le cadre des assurances (LAMal et AI) et les patients entièrement privés. La forte hausse de patients non subventionnés concerne les deux catégories de façon égale et doit être considérée comme une évolution réjouissante. Pour rappel, la proportion des patients privés avait déjà connu une forte progression entre 2022 et 2023 (+ 48%).

Quant à la clinique SDJ de Vouvry, le nombre d'enfants traités y a légèrement reculé en 2024 par rapport à 2023 (- 9%). Ce recul concerne de façon égale les patients subventionnés et non subventionnés.

Le prix moyen par enfant est resté stable dans les cliniques de soins conservateurs de SDJ. Etant donné que le prix moyen dans les cabinets et clinques privés a une nouvelle fois augmenté, l'écart a augmenté en 2024 à près de 30%. Autrement dit, l'enfant traité en soins conservateurs dans les cliniques de SDJ coûte actuellement 30% de moins qu'ailleurs dans le canton.

Soins conservateurs cliniques privées

Alors que l'activité en soins conservateurs dans les cabinets et cliniques privés était restée relativement stable depuis la pandémie jusqu'à fin 2023, celle-ci a connu une forte hausse en 2024. Le nombre d'enfants traités a augmenté de 5.1%, alors que les subventions communales versées ont augmenté de 11.9%. Cela indique une augmentation non négligeable également du prix moyen par enfant (+ 6.2%).

Augmentation massive des traitements onéreux et dépistage dentaire scolaire

Depuis 2022, SDJ demande aux médecins dentistes de soumettre à sa commission d'experts tous les devis pour un traitement dépassant la somme de Fr. 2'000.--. Il s'avère que dans une très large mesure, les devis et traitements proposés sont justifiés. En deux ans, le nombre de ces traitements onéreux a fortement augmenté, passant de 46 à 71 par année. Ce sont très largement les cabinets et médecins privés qui sont concernés par ce phénomène, puisque seulement un traitement de ce type a eu lieu dans les cliniques de SDJ en 2024.

Comme cela est pointé du doigt par SDJ depuis quelques années déjà, ces cas « majeurs » ayant besoin de beaucoup de soins sont de plus en plus constatés dans le cadre du dépistage dentaire scolaire. Or, celui-ci n'est aujourd'hui pas en mesure d'apporter une solution puisqu'il n'y a pas de suivi possible après détection d'un tel cas en milieu scolaire. Cela montre la nécessité de devoir améliorer le dépistage dentaire scolaire et son organisation actuelle, tant pour le bien-être des enfants concernés qu'au niveau du potentiel d'économies que cela représente.

Il est par ailleurs à craindre qu'il y ait de nombreux cas « majeurs » qui ne sont pas soignés du tout, faute de pouvoir les suivre après le dépistage.

Soins orthodontiques cliniques SDJ

Après l'arrivée du nouvel orthodontiste en début 2024, le deuxième semestre a connu une montée en charge progressive de l'activité dans la clinique orthodontique de Sion. Dans la foulée, les équipes ont pu procéder à une meilleure répartition des patients traités entre les deux médecins. L'évolution dans la clinique orthodontique de Sion est donc réjouissante, même si le volume d'activité réalisé est resté sensiblement en-deçà des prévisions.

En revanche, l'activité dans la clinique orthodontique de Monthey ne cesse d'augmenter depuis le changement d'orthodontiste en 2022 est a atteint en 2024 le niveau d'avant.

Soins orthodontiques cliniques privées

La forte augmentation de l'activité orthodontique dans les cliniques privées en 2023 ayant vraisemblablement été en lien avec la situation compliquée au sein de la clinique orthodontique SDJ de Sion, on peut supposer que le ralentissement de cette tendance est de nouveau en lien avec l'évolution interne de SDJ. La montée en charge précitée des capacités de prise en charge a probablement contribué à la limitation de la hausse des soins orthodontiques dans les cabinets et cliniques privés. Celle-ci est toutefois toujours significative, surtout en ce qui concerne les subventions communales versées (+ 5.2%), mais également au niveau du nombre d'enfants traités (+ 3.4%).

A noter que le prix moyen par enfant a baissé pour la première fois depuis 2020 (- 3.3%), après avoir connu une hausse importante les trois dernières années précédentes.

ÉVOLUTION DES ACTIVITES SUR LE PLAN CANTONAL
SOINS CONSERVATEURS ET ORTHODONTIE

Soins conservateurs Prestataires privés	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légales (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2019 Introduction Dentotar, complet	17'912	2'203'594.00	2'127'445.00	118.77	291.00
2020	17'024	2'029'634.00	1'975'914.00	116.07	283.00
2021	18'482	2'329'075.00	2'194'411.60	118.73	296.83
2022	18'676	2'367'984.40	2'238'843.60	119.88	299.70
2023	18'936	2'451'473.90	2'319'928.80	122.51	306.29
2024	19'906	2'743'648.00	2'589'059.60	130.06	325.16
évolution 2019-2024	*1'994*	*540'054*	*461'615*	*11*	*34*
évolution en %	*11.1%*	*24.5%*	*21.7%*	*9.5%*	*11.7%*
évolution 2023-2024	970	292'174	269'131	8	19
évolution en %	5.1%	11.9%	11.6%	6.2%	6.2%

Soins conservateurs Cliniques SDJ	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légales (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2019 Introduction Dentotar, complet	3'189	347'980.00	297'203.00	93.20	266.00
2020	3'132	356'125.00	295'133.00	94.23	272.00
2021	3'204	401'539.60	398'328.24	124.32	341.88
2022	2'954	331'930.25	329'141.26	111.42	278.56
2023	3'227	328'825.00	324'508.00	100.56	251.40
2024	3'200	339'935.00	322'000.00	100.63	251.56
évolution 2019-2024	*11*	*-8'045*	*24'797*	*7*	*-14*
évolution en %	*0.3%*	*-2.3%*	*8.3%*	*8.0%*	*-5.4%*
évolution 2023-2024	-27	11'110	-2'508	0	0
évolution en %	-0.8%	3.4%	-0.8%	0.1%	0.1%

Soins conservateurs Evolution cantonale	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légales (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2019 Introduction Dentotar, complet	21'101	2'551'574.00	2'424'648.00	114.91	287.00
2020	20'156	2'385'759.00	2'271'047.00	112.67	281.00
2021	21'686	2'730'614.60	2'592'739.84	119.56	319.36
2022	21'630	2'699'914.65	2'567'984.86	118.72	289.13
2023	22'163	2'780'298.90	2'644'436.80	119.32	287.99
2024	23'106	3'083'583.00	2'911'059.60	125.99	300.63
évolution 2019-2024	*2'005*	*532'009*	*486'412*	*11*	*14*
évolution en %	*9.5%*	*20.9%*	*20.1%*	*9.6%*	*4.7%*
évolution 2023-2024	943	303'284	266'623	7	13
évolution en %	4.3%	10.9%	10.1%	5.6%	4.4%

Orthodontie Prestataires privés	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légales (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2019 Introduction Dentotar, complet	5'212	3'685'108.00	3'538'651.00	678.94	1'650.00
2020	5'451	3'892'659.00	3'639'713.00	667.71	1'667.00
2021	5'657	4'371'741.40	4'076'248.00	720.57	1'801.42
2022	5'878	4'551'248.00	4'262'617.60	725.18	1'812.95
2023	6'258	5'064'417.00	4'756'663.60	760.09	1'900.23
2024	6'471	5'327'773.00	5'013'998.40	774.84	1'837.68
évolution 2019-2024	*1'259*	*1'642'665*	*1'475'347*	*96*	*188*
évolution en %	*24.2%*	*44.6%*	*41.7%*	*14.1%*	*11.4%*
évolution 2023-2024	213	263'356	257'335	15	-63
évolution en %	3.4%	5.2%	5.4%	1.9%	-3.3%

Orthodontie Cliniques orthodontiques SDJ	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légales (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2019 Introduction Dentotar, complet	2'388	1'583'827.00	1'496'839.00	626.82	1'535.00
2020	2'292	1'265'506.10	1'223'341.10	533.74	1'342.00
2021	2'377	1'540'078.00	1'467'910.00	617.55	1'543.87
2022	2'227	1'375'700.00	1'345'242.80	604.06	1'510.15
2023	2'014	1'042'779.00	1'013'839.10	503.40	1'258.49
2024	1'888	1'018'536.00	990'999.60	524.89	1'342.48
évolution 2019-2024	*-500*	*-565'291*	*-505'839*	*-102*	*-193*
évolution en %	*-20.9%*	*-35.7%*	*-33.8%*	*-16.3%*	*-12.5%*
évolution 2023-2024	-126	-24'243	-22'839	21	84
évolution en %	-6.3%	-2.3%	-2.3%	4.3%	6.7%

Orthodontie Evolution cantonale	Nombre d'enfants traités (peuvent avoir plusieurs traitements)	Subventions versées par les communes Fr.	dont subventions selon les clauses légales (40%) Fr.	Participation communale par enfant traité Fr.	Prix moyen annuel par enfant Fr.
2019 Introduction Dentotar, complet	7'600	5'268'935.00	5'035'490.00	662.56	1'592.50
2020	7'743	5'158'165.10	4'863'054.10	628.06	1'504.50
2021	8'034	5'911'819.40	5'544'158.00	690.09	1'672.64
2022	8'105	5'926'948.00	5'607'860.40	691.90	1'661.55
2023	8'272	6'107'196.00	5'770'502.70	697.59	1'686.32
2024	8'359	6'346'309.00	6'004'998.00	718.39	1'672.61
évolution 2019-2024	*759*	*1'077'374*	*969'508*	*56*	*80*
évolution en %	*10.0%*	*20.4%*	*19.3%*	*8.4%*	*5.0%*
évolution 2023-2024	87	239'113	234'495	21	-14
évolution en %	1.1%	3.9%	4.1%	3.0%	-0.8%

AUTRES ACTIVITÉS ET FAITS MARQUANTS

Activité intense pour les deux commissions d'experts

Deux commissions d'experts œuvrent au sein de SDJ, afin de pouvoir assurer le rôle de « gardien du système » comme cela découle du mandat public de SDJ vis-à-vis du canton et des communes. Composées d'experts en orthodontie respectivement en soins conservateurs pédiatriques, elles se réunissent chacune quatre fois par année pour examiner des cas spécifiques et, plus généralement, pour se saisir de toutes les questions médico-dentaires particulières en lien avec les soins dentaires scolaires subventionnés.

Cette mission de surveillance permanente devient de plus en plus complexe et intense, compte tenu aussi du caractère urgent de certains dossiers nécessitant une grande réactivité et souplesse de tous les acteurs. Par ailleurs, elle requiert une adaptation constante des outils de travail, notamment sur le plan de la mise à disposition des données. Grâce au niveau élevé de digitalisation des processus et grâce à la mise en réseau des intervenants, SDJ arrive à faire face à ce défi pour le moment sans augmentation significative des ressources y dédiées.

En 2024, l'activité des commissions d'experts a été particulièrement intense. D'une part, le nombre de dossiers et cas à examiner ne cesse d'augmenter et d'autre part, des situations très complexes et techniques en lien avec les pratiques de facturation ont mis à forte contribution les experts, l'équipe administrative et la direction.

Ce travail souvent dans l'ombre est indispensable pour le bon fonctionnement du système et son maintien en faveur des enfants valaisans. La direction tient à remercier tous les acteurs impliqués et affiche sa détermination de continuer à l'avenir sur ce chemin !

La transmission électronique des factures - une affaire qui roule à présent

2024 a constitué la première année complète dans le cadre de la digitalisation du processus de transmission des factures par les médecins. Hormis quelques très rares exceptions, toutes les difficultés ont pu être rapidement résolues à la satisfaction des médecins et de l'équipe administrative. Le recours à la hotline mise en place en 2021 s'est progressivement estompé, si bien que cette dernière sera probablement supprimée dans le courant de l'année 2025.

Fin officielle du projet de migration informatique et vitesse de croisière sur le plan IT

Dans la foulée, les investissements spécifiques en lien avec l'importante « migration informatique » du système de gestion de SDJ ont pris formellement fin en 2024. Commencé en 2020, ces travaux ont progressivement débouché sur la digitalisation de presque tous les processus de gestion internes de SDJ. Après le gros morceau du processus de facturation et de la comptabilité, l'intégration des salaires et la gestion des présences et absences des collaborateurs y ont notamment été ajoutée en 2024. Sans oublier la digitalisation des empreintes au sein de la clinique orthodontique de Sion et la mise en place du dossier électronique du patient qui, pour rappel, remonte déjà à 2022/2023.

Bien qu'il reste encore du travail à faire, notamment la digitalisation des échanges avec les communes et la gestion du dépistage dentaire scolaire, les adaptations futures relèveront dès lors de l'activité ordinaire et seront intégrées dans le budget d'exploitation.

Lancement du projet avec l'Université de Berne

Pendant l'été 2024, l'Université de Berne a approché SDJ dans le cadre d'un projet de recherche qui vise à démontrer l'utilité des mesures préventives et des subventions dans le domaine des soins dentaires des jeunes. Le canton du Valais a été identifié comme étant la région la plus prometteuse en Suisse pour pouvoir mener une telle étude, tant au niveau du périmètre (large) des mesures en place qu'au niveau de l'organisation (englobant tout le canton) et des données à disposition.

Des travaux intenses et très intéressants sont en cours depuis lors, dans l'objectif de pouvoir fournir un résultat pour la fin de l'année 2025. SDJ espère ainsi pouvoir démontrer de façon scientifique et chiffrée la plus-value de son dispositif qui a été mis en place il y a fort longtemps et qui continue à aider de très nombreux enfants et familles en Valais.

Les cliniques de soins conservateurs soignent désormais en format virtuel

Depuis l'été 2024, les cliniques de soins conservateurs de Sion et Vouvry travaillent avec un outil appelé « P'tit bout de lumière ». Il s'agit d'un casque de réalité virtuelle qui est utilisé pour pouvoir mieux soigner des enfants anxieux. En tant que pionniers en Valais, cet outil a d'ores et déjà permis dans de nombreux cas de faire l'économie du gaz hilarant et ainsi d'éviter une exposition tant pour les enfants que pour les équipes. Il s'agit d'une expérience très réjouissante qui montre le potentiel d'amélioration dans les pratiques des professionnels, pour le bien-être et le plaisir de nos petits patients !

L'ANNÉE 2024 EN RÉSUMÉ

Globalement, l'année 2024 a permis à l'Association de travailler de façon sereine et constructive, poursuivant ainsi le chemin vers la stabilisation et la consolidation de ses activités et de son fonctionnement. C'est notamment le chantier de la clinique orthodontique de Sion qui en a profité et qui est désormais sur rails.

Bien que meilleur qu'en 2023, le résultat financier en 2024 n'est toujours pas satisfaisant et reste la préoccupation prioritaire des autorités de l'Association. L'espoir est toutefois permis que la stabilisation des activités cliniques se poursuive et que cela se répercute positivement sur les finances de l'Association. Comme les années précédentes, une attention particulière sera portée à l'évolution des pertes en lien avec l'encaissement des factures des médecins, qu'ils soient internes ou externes.

SDJ continue à assumer ses tâches publiques et son service à la population avec engagement, motivation et plaisir !

Comptabilité – fiscalité – révision

Route de Botyre 21
1966 Ayent

Tél· 027 398 48 88
Fax 027 398 48 89
ayent@systemd-vs·ch

System
MANAGEMENT & CONSULTING

Rapport de l'organe de contrôle à l'assemblée générale de l'Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse

En ma qualité d'organe de révision, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels constitués des comptes de bilan et de pertes et profits de l'Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse pour l'exercice arrêté au 31.12.2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que ma fonction consiste à contrôler et à évaluer ces comptes.

J'ai révisé les postes des comptes annuels en procédant à des analyses et à des examens par sondages. J'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes et les décisions significatives en matière d'évaluation.

Compte tenu des examens effectués, je confirme que :

- les soldes des comptes au bilan sont justifiés ;
- les justificatifs correspondent à la comptabilité ;
- la comptabilité est tenue correctement et selon les règles en vigueur.

Selon mon appréciation, les comptes arrêtés au 31.12.2024 sont conformes à la loi suisse et aux statuts de votre association.

J'ai constaté une réduction de la provision pour pertes sur débiteurs pour CHF 30'000.

Je vous recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis clôturant avec un capital de **CHF 1'798'456** et une perte au bilan de **CHF 189'911.**

System D Management & Consulting

Sébastien Délétroz
Economiste HES / ESCEA

Ayent, le 9 avril 2025

CHARGES PROPRES A SDJ 2024

	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
Prophylaxie			
Salaires, charges	205'915.67	215'000.00	231'620.52
Frais de matériel, de formation et de projets ordinaires	25'588.72	22'000.00	24'641.15
Total prophylaxie	**231'504.39**	**237'000.00**	**256'261.67**
Salaires et charges sociales, surobligatoires et annexes			
Salaires bruts payés	3'554'600.20	-	3'489'637.75
Remboursement par les assurances perte de gain	7'122.50	-	34'063.65
Salaires effectifs	3'547'477.70	3'633'240.00	3'455'574.10
Honoraires organes, médecin-dentiste conseil, fiduciaire	128'284.40	145'000.00	119'869.50
Commission d'experts, honoraires du mandat	31'722.00	35'000.00	31'506.00
Frais de déplacement	18'534.95	25'000.00	15'585.28
Charges sociales obligatoires			
Assurances AVS-AI-chômage	227'710.75	250'000.00	229'612.85
Prévoyance professionnelle	279'683.65	290'000.00	262'398.85
Allocations familiales CIVAF	98'891.00	105'000.00	97'731.55
Assurance accident LAA	6'631.60	7'000.00	5'686.85
Charges sociales surobligatoires et autres			
Assurance perte de gain maladie	27'378.85	22'000.00	32'158.25
Assurance accidents complémentaire	5'790.55	3'100.00	2'927.35
Frais de formation continue et de recrutement	27'173.45	28'000.00	40'994.10
Cas litigieux personnel	1'293.50	-	-
Autres charges	6'289.50	7'000.00	3'855.75
Total rubrique salaires et charges sociales	**4'406'861.90**	**4'550'340.00**	**4'297'900.43**
Matériel médical, paramédical et d'infrastructure des cliniques			
Matériel médical orthodontie	267'459.01	340'000.00	393'173.88
Matériel paramédical (masques/gants/désinfectant) et autres : orthodontie	45'984.76	50'000.00	47'446.47
Matériel médical : soins conservateurs (yc stérilisation)	23'143.01	28'000.00	24'004.33
Matériel paramédical (masques/gants/désinfectant) et autres : soins cons.	13'709.00	17'000.00	15'343.58
Matériel : laboratoires Sion et Monthey	34'562.70	15'000.00	10'665.74
Total rubrique matériel cliniques	**384'858.48**	**450'000.00**	**490'634.00**
Autres charges des cliniques			
Informatique hardware et entretien	3'737.95	20'000.00	9'968.45
Informatique software et entretien	29'459.05	50'000.00	33'865.65
Informatique consommables	2'055.55	2'000.00	2'207.50
Acquisitions équipements médico-techniques et d'infrastructure (yc stérilisation)	26'756.80	15'000.00	18'191.55
Entretien équipements médico-techniques et d'infrastructure (yc stérilisation)	47'561.27	40'000.00	40'079.98
Assurances bâtiments, équipements et RC professionnelle	11'723.70	11'000.00	12'288.40
Frais divers des cliniques	7'600.60	5'000.00	1'777.45
Attribution au fonds de migration informatique	-	-	-
Amortissements équipements	33'319.95	50'000.00	174'338.70
Total rubrique autres charges des cliniques	**162'214.87**	**193'000.00**	**292'717.68**

CHARGES PROPRES A SDJ 2024

	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
Administration de SDJ, direction des cliniques et gestion des mandats			
Informatique hard et soft administration	91'199.26	-	99'770.74
Informatique consommables administration	6'797.15	-	7'567.30
Amortissement dépenses migration	5'594.75	50'000.00	47'656.30
Assurances (commerce et juridique)	6'238.80	6'500.00	6'252.60
Imprimés	17'444.16	8'000.00	11'742.05
Télécommunications	16'775.90	16'000.00	20'560.45
Frais de port	85'485.81	45'000.00	100'331.87
Frais de bureau	10'550.05	10'000.00	7'011.80
Frais de mandats et de représentation extérieurs	19'830.95	20'000.00	21'453.45
Frais de contrôles demandes de subventions orthodontie	150'492.60	145'000.00	157'858.20
Projet DEP	5'732.05	-	5'402.85
Autres frais annexes et mandats juridiques	1'577.45	1'000.00	5'809.35
Total rubrique administration, direction, mandats	**417'718.93**	**301'500.00**	**491'416.96**
Bâtiments et locaux (Sion et autres sites)			
Chauffage et éléctricité : Sion	33'878.20	55'000.00	50'197.90
Chauffage et éléctricité : autres sites	7'511.35	9'000.00	8'784.90
Entretien et équipements locaux et bâtiment : Sion	31'896.95	20'000.00	32'248.00
Entretien et équipements locaux et bâtiment : Monthey	7'535.00	2'000.00	4'719.15
Entretien et équipements locaux et bâtiment : autres sites	4'367.80	-	-
Installations (<Fr. 15'000.--) et entretien installations techniques : Sion	24'371.90	25'000.00	27'528.87
Installations (<Fr. 15'000.--) et entretien installations techniques : Sion Monthey et autres sites	-	3'000.00	-
Frais de location	15'490.00	15'400.00	15'390.00
Frais d'intérêts hypothécaires : bâtiment Sion	18'988.00	21'000.00	17'628.00
Frais d'intérêts hypothécaires : bâtiment Monthey	17'804.00	20'000.00	16'239.35
Divers frais : bâtiment Sion (impôts, taxes)	-	-	-
Frais PPE, chauffage et frais annexes : clinique de Monthey	22'522.35	20'000.00	22'408.00
Amortissement bâtiments (Sion/Monthey)	-	50'000.00	-
Total rubrique bâtiments et locaux	**184'365.55**	**240'400.00**	**195'144.17**
Frais financiers et de contentieux			
Frais de banque (QR)	12'790.86	22'000.00	11'981.09
Charges financières	-	-	-
Frais de poursuites	27'615.84	20'000.00	23'624.81
Perte sur les débiteurs	33'868.20	50'000.00	31'803.15
Cas spéciaux	16'100.90	20'000.00	4'336.60
TVA	29'382.52	36'000.00	32'255.81
Escompte	-61.16	-	-
Total rubrique frais financiers et de contentieux	**119'697.16**	**148'000.00**	**104'001.46**
Total des charges	**5'907'221.28**	**6'120'240.00**	**6'128'076.37**

PRODUITS SDJ 2024

	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
Soins conservateurs subventionnés			
Part des parents	478'966.75	-	499'976.60
Subventions des communes	328'528.30	-	340'085.20
Total soins conservateurs subventionnés	**807'495.05**	**830'000.00**	**840'061.80**
Orthodontie subventionnée			
Participation des parents	1'491'845.80	-	1'451'150.40
Subventions des communes	1'043'495.30	-	1'018'090.90
Total orthodontie subventionnée	**2'535'341.10**	**3'120'000.00**	**2'469'241.30**
Soins non-subventionnés			
Orthodontie : payé par les parents	809'602.60	680'000.00	936'993.15
Orthodontie : payé par Assurance Invalidité	418'602.75	450'000.00	419'912.70
Soins conservateurs : parents et assurances	200'551.25	140'000.00	232'932.48
Soins conservateurs : service pénitentiaire	23'760.00	15'000.00	29'700.00
Total soins non subventionnés	**1'452'516.60**	**1'285'000.00**	**1'619'538.33**
(Total produits cliniques)	*4'795'352.75*	*5'235'000.00*	*4'928'841.43*
Prophylaxie et dépistages			
Salaires et charges, matériel subventionné	305'562.22	220'000.00	326'058.22
Vente de produits en prophylaxie	29'147.90	28'000.00	32'717.50
Honoraires pour dépistages effectués par méd.-dent. SDJ	47'880.00	75'000.00	71'424.00
Total prophylaxie et dépistages	**382'590.12**	**323'000.00**	**430'199.72**
Autres produits			
Produits exceptionnels	-	-	10'030.50
Produits administratifs	12'617.53	16'000.00	28'305.99
Communes contrôle demandes de subventionnement	161'820.00	160'000.00	169'740.00
Factoring	374'444.00	350'000.00	459'878.10
Total autres produits	**548'881.53**	**526'000.00**	**667'954.59**
Total des produits	**5'726'824.40**	**6'084'000.00**	**6'026'995.74**

MEDECINS-DENTISTES PRIVES 2024

PRODUITS	Comptes 2023	Comptes 2024
Soins conservateurs subventionnés		
Participation des parents	3'345'348.05	3'725'241.55
Subventions des communes	2'445'138.65	2'740'571.85
Total soins conservateurs subventionnés	**5'790'486.70**	**6'465'813.40**
Orthodontie subventionnée		
Participation des parents	6'810'928.60	7'207'047.60
Subventions des communes	5'053'064.85	5'325'070.90
Total orthodontie subventionnée	**11'863'993.45**	**12'532'118.50**
Honoraires pour dépistages	**147'557.60**	**211'983.60**
Total produits	**17'802'037.75**	**19'209'915.50**

CHARGES		
Honoraires		
Honoraires soins conservateurs	5'790'419.85	6'465'813.40
Honoraires soins orthodontiques	11'863'579.85	12'532'118.50
Honoraires pour dépistages	192'965.60	211'983.60
Total des honoraires	**17'846'965.30**	**19'209'915.50**
Perte sur débiteurs		
Perte sur débiteurs : soins conservateurs	85'560.90	88'830.40
Perte sur débiteurs : orthodontie		
Total des pertes sur débiteurs	**85'560.90**	**88'830.40**
Total des charges	**17'932'526.20**	**19'298'745.90**
Perte	**-130'488.45**	**-88'830.40**

COMPTES CONSOLIDES 2024

PRODUITS	Comptes 2023	Comptes 2024
Soins conservateurs subventionnés		
Participation des parents	3'824'314.80	4'225'218.15
Subventions des communes, part légale	2'637'803.95	2'908'133.65
Subventions des communes, surobligatoire	135'863.00	172'523.40
Total soins conservateurs subventionnés	**6'597'981.75**	**7'305'875.20**
Orthodontie subventionnée		
Participation des parents	8'302'774.40	8'658'198.00
Subventions des communes, part légale	5'759'867.15	6'001'850.80
Subventions des communes, surobligatoire	336'693.00	341'311.00
Total orthodontie subventionnée	**14'399'334.55**	**15'001'359.80**
Soins non subventionnés		
Orthodontie : payé par les parents	809'602.60	936'993.15
Orthodontie : payé par Assurance Invalidité	418'602.75	419'912.70
Soins cons. : payé par des tiers	224'311.25	262'632.48
Total soins non subventionnés	**1'452'516.60**	**1'619'538.33**
Total autres produits	1'079'029.25	1'310'137.91
Total produits	**23'528'862.15**	**25'236'911.24**

CHARGES		
Total charges médecins-dentistes privés	17'932'526.20	19'298'745.90
Total charges SDJ	5'907'221.28	6'128'076.37
Total charges	**23'839'747.48**	**25'426'822.27**

Résultat	**-310'885.33**	**-189'911.03**

RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

CALCUL BENEFICE	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
Résultat d'exploitation SDJ	-180'396.88	-36'240.00	-101'080.63
Perte des médecins-dentistes privés	-130'488.45	-50'000.00	-88'830.40
Perte	**-310'885.33**	-86'240.00	**-189'911.03**

CALCUL CASH FLOW	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
Résultat	-310'885.33	-86'240.00	-189'911.03
Attribution au fonds de migration informatique	-	-	-
Attribution au fonds de rénovation : bâtiment Sion	-	-	-
Attribution au fonds de rénovation : locaux Monthey	-	-	-
Amortissement équipements	33'319.95	50'000.00	204'338.70
Amortissement bâtiments (Sion/Monthey)	-	50'000.00	-
Amortissements informatique	5'594.75	50'000.00	97'656.30
Diminution provision perte s/débiteurs Association	-	-	-10'000.00
Diminution provision perte s/débiteurs médecins privés	-	-	-20'000.00
Prélèvement provisions	-	-	-80'000.00
Cash flow	**-271'970.63**	**63'760.00**	**2'083.97**

PARTICIPATION FINANCIERE DES POUVOIRS PUBLICS 2024

	Comptes 2023	Comptes 2024
Participation des communes aux soins dentaires subventionnés		
Subsides pour les soins conservateurs versés par SDJ aux parents	2'773'666.95	3'080'657.05
Subsides pour l'orthodontie versés par SDJ aux parents	6'096'560.15	6'343'161.80
Total des subsides pour les soins dentaires	**8'870'227.10**	**9'423'818.85**
dont part obligatoire légale (40%) versée par toutes les communes	***8'252'297.20***	***8'916'057.60***
dont part surobligatoire versée par certaines communes	*617'929.90*	*507'761.25*
Frais de contrôle des demandes de subventionnement	161'820.00	169'740.00
Total de la participation des communes aux soins dentaires subventionnés	**9'032'047.10**	**9'593'558.85**
Participation du canton au mandat de dépistage et de prophylaxie		
Dépistages dans les classes	195'437.60	283'407.60
Prophylaxie et enseignement	305'562.22	326'058.22
Forfait administratif	-	90'000.00
Total de la participation du canton aux dépistages et à la prophylaxie	**500'999.82**	**699'465.82**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

	2023		2024	
	ACTIF	**PASSIF**	**ACTIF**	**PASSIF**
Caisse	1'964.05		1'175.80	
C.C.P.	19'132.61		16'802.33	
B.C.V. - compte courant	170'026.00		11'640.05	
B.C.V. - compte courant business	-83'283.30		418'385.05	
Débiteurs	5'265'750.87		4'817'898.20	
Débiteur Communes, contrôles subventions	161'820.00		169'740.00	
Débiteur Etat, prophylaxie	-64'528.52		29'465.82	
Débiteurs à attribuer	-973.90		-571.60	
Actif transitoire	18'449.95		31'799.90	
Garantie électricité	500.00		500.00	
Garantie loyer	2'012.05		2'019.30	
Logiciel informatique	130'000.00		75'000.00	
Installations médico-techniques	350'000.00		260'000.00	
Immeuble Sion	2'100'000.00		2'100'000.00	
Terrain	774'000.00		774'000.00	
Nouvelle clinique de Monthey : achat et PPE	1'100'000.00		1'100'000.00	
Créanciers		170'206.28		161'416.80
Créanciers médecins-dentistes privés		5'075'095.15		5'400'521.20
Remboursement débiteurs		116.30		-
Assurances sociales		1'180.25		-19'273.05
B.C.V. - Hypothèque (Sion)		1'120'000.00		1'040'000.00
B.C.V. - Hypothèque (Monthey)		910'000.00		850'000.00
Virement		4'978.00		-
Fonds d'investissement Monthey		60'000.00		60'000.00
Fonds d'investissement cliniques		100'000.00		70'000.00
Provision logiciel informatique		50'000.00		-
Fonds de rénovation		100'000.00		100'000.00
Passif transitoire		78'592.00		90'399.10
Petite Association		76'864.45		76'864.45
Provision cas spéciaux		69'381.60		69'381.60
Provision pertes s/débiteurs		330'000.00		300'000.00
Capital		2'109'341.11		1'798'455.78
Perte de l'exercice		-310'885.33		-189'911.03
	9'944'869.81	**9'944'869.81**	**9'807'854.85**	**9'807'854.85**

ORGANES ET AUTORITÉS DE L'ASSOCIATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Fédération des Communes valaisannes (FCV) - avec 2 voix décisionnelles par délégué nommé

Mme Ruffiner-Guntern Eliane, Brigue	Secrétariat général
M. Furger Niklaus	Président de Viège
Mme Gaspoz Virginie	Présidente d'Evolène

Société valaisanne des médecins-dentistes (SSO Section Valais) - 1 voix décisionnelle par délégué nommé

Dr Bovier Serge, Sion	Valais romand
Dr Perren Roman, Brigue	Haut-Valais
M. Jeunet-Mancy Robin, Le Châble	Bas-Valais

Société pédagogique valaisanne (SPVAL et VLPO) - avec 1 voix décisionnelle par délégué nommé

M. Solioz Olivier, Ardon	Valais Romand
M. Ruppen Florian, Naters	Haut-Valais

Représentants du Canton du Valais - avec 1 voix consultative par délégué désigné

Service de la santé

Mme Bressan Margaux

Service de l'enseignement

M. Ebenegger Vincent

L'assemblée générale est conduite par le Président de l'Association.

COMITÉ DE DIRECTION

Membres avec voix décisionnelle

Me Loretan Régis, Sion	Président de l'Association, représentant le Centre
M. Burgener Paul, Viège	Vice-président de l'Association, représentant le Haut-Valais
Me Revaz Damien, St-Maurice	Représentant le Bas-Valais

Membres avec voix consultative

Dre Fantoni-Pfister Patricia, Brigue	Orthodontiste SSO, médecin-conseil en orthodontie (CH)
M. Baeuchle Marc, Puidoux	Directeur de l'Association

DIRECTION

M. Baeuchle Marc, Puidoux	MBA HEC Unil, expert en management des institutions de santé

ORGANE DE RÉVISION

M. Délétroz Sébastien, Botyre/Ayent	SystemD Management & Consulting

COMMISSIONS D'EXPERTS EN CHARGE DE SURVEILLER LES TRAITEMENTS SUBVENTIONNÉS

Commission pour les soins conservateurs

Dr Bovier Serge, Sion / Président	Président de la SSO Section Valais, médecin-dentiste SSO
Mme Bétrisey Emilie, Sierre	Médecin-dentiste SSO
Dr Venetz Arno, Brigue	Médecin-dentiste SSO

Commission pour l'orthodontie

Dre Fantoni-Pfister Patricia, Brigue / Présidente	Médecin-dentiste SSO, spécialiste en orthodontie (CH)
Dr Loretan Pascal, Viège	Médecin-dentiste SSO, spécialiste en orthodontie (CH)
Dr Theytaz Georges-André, Martigny	Médecin-dentiste SSO, spécialiste en orthodontie (CH)

Le directeur de SDJ participe à la partie administrative des séances pour toute question légale et administrative.

Association valaisanne pour la prophylaxie
et les soins dentaires à la jeunesse

Rue de Lausanne 42, 1950 Sion

027 327 33 20

www.soins-dentaires-jeunesse.ch